DE LA RELATIVISATION EN FRANÇAIS ET EN ÈWÒNDÒ : DES PARTICULES ÉNONCIATIVES AUX OPÉRATEURS SYNTAXIQUES[1]

Résumé **:** *L'observation de la syntaxe des langues, notamment française et èwòndò, donne à voir des structures qui perturbent par leur forme, tantôt proches les unes des autres malgré de profondes disparités, tantôt distinctes en dépit de propriétés communes évidentes. Peut-être convient-il de délaisser les approches morphologiques, désormais usées et inopérantes, pour intégrer plus significativement la composante modale dans l'examen de la syntaxe des subordonnées, en l'occurrence relatives. Voilà quelle piste tente d'explorer cette contribution. L'idée de départ étant que les particules énonciatives constituent le socle de la relativisation, l'analyse envisage la structure relative comme une conjonction de processus énonciatifs et syntaxiques. La conclusion propose d'élaborer une typologie des relatives françaises et èwòndò fondée sur la visée de communication véhiculée par le membre inférieur du schème corrélatif.*

Mots clés : *relativisation, modalités, schème corrélatif, que, yə.*

Introduction

Adjectives et substantives, les relatives partagent avec les interrogatives indirectes partielles plusieurs propriétés. Aussi leur distinction demeure-t-elle tâche peu aisée. Malgré la démultiplication de leurs opérateurs, deux formes sont à la base de ces structures : *que* pour le français et *yə* pour l'èwòndò. Elles peuvent être précédées, pour le morphème français, de *ce, celui, celle (s)* ou *ceux* et, pour le morphème èwòndò, de *dzé* ou de *zá*. Dans les deux cas, il faut préciser le statut des opérateurs *que* et *yə*, qui peuvent, à quelques différences près, connaître une même analyse. Ce que la grammaire nomme *interrogations cachées* forme probablement un nouveau paradigme : celui des interrogatives avec antécédent. Il faut par conséquent revenir à la description des relations qui se nouent à l'intérieur du schème corrélatif (Muller, 1996), c'est-à-dire entre ses différentes composantes, procéder à une analyse catégorielle de ces dernières. Après Cl. Muller, la réflexion tente un rapprochement entre, d'une part, la conjonction et l'interrogatif et, d'autre part, le relatif et l'interrogatif. Une telle analyse influe-t-elle sur la classification des subordonnées ? Le projet consiste à explorer la possibilité d'identifier, d'expliquer et, finalement, d'unifier leurs différents statuts catégoriels, lexicaux, syntaxiques et énonciatifs. L'analyse veut montrer, contre le principe

[1] **Jacques EVOUNA, ENS-Université de Maroua, Cameroun**
jacquesevouna@yahoo.fr

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

psychomécanicien de transcendance, que les sources morpho-lexicales et modo-énonciatives sont différentes, et que les formes mises en procès présentent un fonctionnement syntaxique identique.

1. Analyse catégorielle de *que* et de *yə*

Un fait perturbe l'analyse des morphèmes *que* et *yə*. Il s'agit de leur instabilité catégorielle caractéristique et troublante. Diverses notions tentent d'expliquer, en grammaire, les migrations de ces deux formes d'une classe à une autre. L'instabilité catégorielle des unités linguistiques est, en effet, prise en charge par la subduction (Moignet, 1981), la cliticisation (Muller, 1996), la grammaticalisation (Marcello-Nizia, 2006), etc. Il apparaît évident, dans ce foisonnement de perspectives, que l'enjeu est celui de l'identification de l'unité source de *que* en français et de *yə* en èwòndò.

*1.1. La classe morphologique de **que***

En français, *que* est connu sous plusieurs étiquettes. C'est un pronom. Relatif, il se présente sous forme tantôt simple, tantôt composée [1a-b]. L'interrogatif, par contre, ne semble connaître de forme que composée en phrase complexe [1c-d] :

a. Il se souvint des confidences *que* lui avait faites le père Goriot la veille […]. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).

b. Il ne fait attention à rien, pas même à *ce qu*'il mange. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).

c. Applique-lui ton système, et dis-moi *ce que* tu en penseras. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).

d. […] il marchait en pensant à *ce qu*'il dirait à madame de Restaud […]. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).

Dans ces emplois, cependant, le statut pronominal est incertain pour *que*. Il s'agit, pour l'emploi relatif, de la conjonction (Kayne, 1975 ; Kupferman, 1985). On peut d'ailleurs faire l'hypothèse, à la suite de ces travaux, d'une fonction interne assignée à l'antécédent en cas de relativisation directe, ou au proclitique *ce*. L'analyse du prétendu pronom est en réalité celle d'une modalité énonciative supportant la cataphore temporelle.

On se sert, en outre, du terme de *subjonction* comme d'un synonyme de conjonction (Grevisse et Goosse, 2004 : 1535). L'hypothèse qu'une opposition de

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

type transmission *vs* rection modale sous tend le paradigme des complétives a déjà abouti à l'identification de deux réalités distinctes (Onguene Essono et Evouna, 2010). L'opposition entre indicatif et subjonctif apparaît donc essentielle. En fait, la dérivation prend une valeur assertive ou injonctive, selon qu'elle est initiée par la conjonction (AssP[1]) ou par la subjonction (InjP[2]). De là apparaissent des ressemblances et les différences entre la langue française et la langue èwòndò.

*1.2. **Yə** : une autre identité plurielle*

L'analyse de *yə* pose les mêmes problèmes que celle de *que* en français. Cette forme se rencontre, en èwòndò, sous les apparences d'une préposition ou d'une particule de l'interrogation partielle ou totale [2] :

a. Mòd *yə* á- dzàál.
 Homme préposition morphème locatif village
 Un homme du village.
b. Ndá *yə* á- tPbP.
 Maison préposition morphème temporel habiter
 Une maison à habiter.
c. *Yə* mvəŋ è à- nΘŋ ?
 Particule interrogative pluie P.A[3]. MT[4] pleuvoir
 La pluie tombe-t-elle ?
d. *Yə* mod, *yə* mìngá, o nə dzé túk ?

Particule interrogative homme, particule interrogative femme, toi présent être quoi exactement

Homme ou femme, qu'es-tu exactement ?

La préposition associe une détermination à un nom support : c'est un relais. La particule *yə*, quant à elle, est porteuse de la modalité interrogative. Tantôt, elle signifie *est-ce que* [c], tantôt elle exprime une alternative [d]. Dans tous les cas, sa position est exclusivement frontale dans la phrase. Il existe aussi, tout proche de l'interrogation, un emploi exclamatif de la particule énonciative *yə* [3] :

a. (Yə) ábím àbΘg ndì à á- kàg àná !
 Excl. Augment quantité danse Ndi PA passé organiser aujourd'hui.

[1] Assertive Phrase.
[2] Injonctive Phrase.
[3] Préfixe d'accord.
[4] Morphème temporel.

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

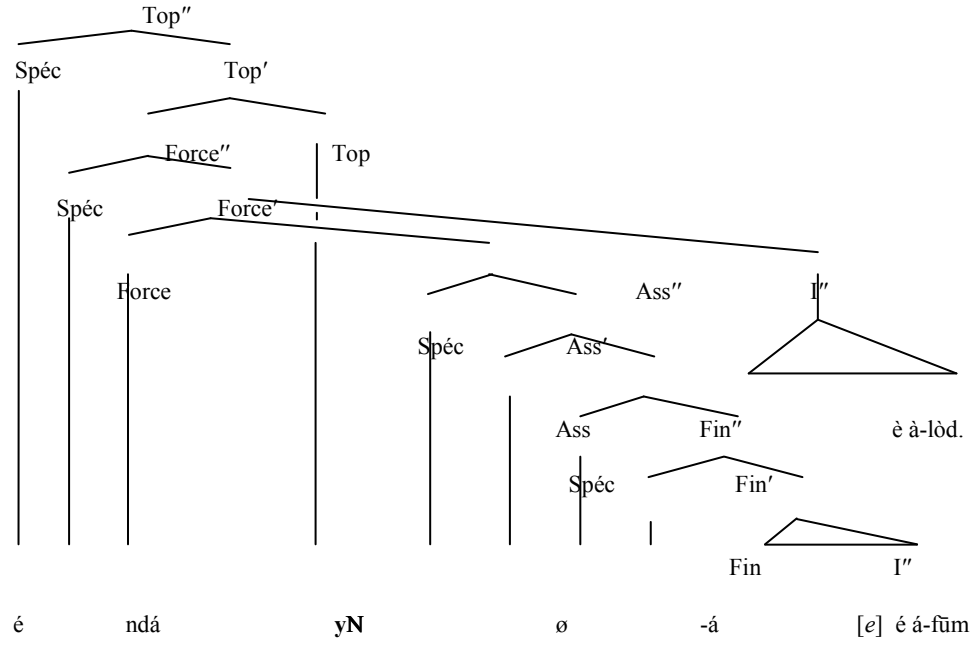
Quelle fête Ndi a organisée aujourd'hui !

b. (Yə) ákyáè ndzùg nnà à á bàdàn ai dΘ !
Excl. Augment qualité peine mère PA présent éprouver avec ça.
Quelle peine ma mère éprouve !

c. (Yə) kán òsámà tèé !
Excl. Genre honte démonstratif
Quelle honte !

Cet emploi, qui peut être averbal, échappe souvent aux analyses. C'est à cause du caractère explétif de la particule énonciative *yə* ; d'où les parenthèses.

Yə intervient enfin dans la dérivation des relatives de l'èwòndò. *Yə* opère alors un marquage fonctionnel (topicalisation) de l'antécédent après délocalisation de l'occurrence redondante. La forme en question n'y a probablement plus le statut de particule énonciative, mais celui d'une particule topicalisatrice (Abega, 1969). Les analyses en font un relatif conjonctif (Onguene Essono, 2000 ; Essono, 2000). Mais c'est donc un topique. Loin de la conception habituelle (Caron, 2000), le topique n'est ni un nominal, ni un pronom en èwòndò. Dans l'indicateur ci-dessous, le topique supplée la conjonction de subordination *nàà* par son aptitude à servir de support à la finitude temporelle :



La maison blanche suinte.

Dans ce type de structure, *yə* a vocation à supporter l'indicatif. Il s'y exerce une contrainte d'effacement de la conjonction *nàà* ou de la subjonction *nəǿ*. Sur le

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

plan modal, la relative est exclusivement assertive. Cette exclusivité modale rappelle la distinction de même type que permettent de faire, en français, la conjonction et la subjonction. Il faut, à présent, aborder la question des modalités.

2. Opérateurs et typologie des modalités énonciatives

Il est peu habituel de parler de marques formelles de l'assertion ou de l'injonction. Si l'entreprise reste difficile pour la phrase simple, la phrase complexe permet de l'envisager. La conjonction et la subjonction sont désormais vues comme des positions éminemment modales. Plus traditionnellement, interrogatifs et exclamatifs sont reconnus comme telles. La grammaire fait ainsi état des mots interrogatifs et exclamatifs (*qui, que, quoi, où, comme, comment, quand,* etc.). Mais la polysémie et la polyvalence de ces items est telle que la valeur interro-exclamative qui leur semble fondamentale est mise en doute. En èwòndò, *dzé* et *zá* connaissent des emplois relatifs [4] :

a. Wùlú -gú ai *zá* wàá dìŋ.

Marcher impératif avec qui toi présent aimer.
Marche avec qui tu aimes.

b. Nnà à à yàngà *dzé* ésə é á zù.

Mère PA présent attendre quoi tout PA présent arriver.
Ma Mère attend tout ce qui va arriver.

Quel est le fondement de cette valeur ? Telle est peut-être la question à résoudre. Il convient de remonter aux travaux de C. Fuchs et J. Milner qui décrivent la constitution des interrogatives de la manière suivante :

> « [Elles] sont engendrées à la fois par « enchâssement » d'une sous-partie d'un arbre dominée par une catégorie majeure (NP, par exemple) et directement en tant que « type de phrase » (où le mode interrogatif est indiqué par la présence du morphème Q, à la distinction du mode affirmatif, en particulier). » (Fuchs et Milner, 1979 : 42).

L'éclatement du complémenteur (Rizzi, 1997) permet, plus tard, de formaliser cette composante modale grâce aux positions IntP[1] ou ExclP[2]. En d'autres termes, les items souvent identifiés comme interrogatifs ou exclamatifs ne

[1] Interrogative Phrase
[2] Exclamative Phrase

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

le sont pas *a priori* ; ils acquièrent ces valeurs du fait de l'existence d'une position modale dans la phrase. Il s'agit, pour le français, de *que* et, pour l'èwòndò, de *yə*.

On admet généralement que toute phrase porte la trace de l'attitude du locuteur face à ce qu'il dit (Le Querler, 1994). C'est la modalité. Aussi, la phrase déclare-t-elle quelque chose qu'on la dira de modalité assertive ; interroge-t-elle sur tout ou partie de son contenu qu'elle appartient à la modalité interrogative ; exprime-t-elle une exclamation ou une interjection qu'elle traduira une modalité exclamative. La grammaire distingue ainsi quatre modalités obligatoires (assertive, injonctive, interrogative et exclamative). Mais quelle logique préside à l'érection de ces relations en modalités de phrases ? On peut dégager entre elles des propriétés spécifiques et communes.

Au-delà de la confusion que la pratique grammaticale entretient sur la catégorie du mode (impérative) et celle de modalité (injonctive) on peut se demander si les modalités énonciatives sont nécessairement des modalités de phrase. L'exclamation est-elle une modalité de phrase au même titre que l'assertion ? Si le locuteur qui forme une assertion ou une injonction envisage le procès exprimé par sa phrase comme respectivement réel et virtuel, quelle sera celle de celui qui interroge ou qui s'exclame ? Il y a là une distinction qui peut, comme on le verra, avoir d'heureuses répercussions sur les problèmes liés à l'identification et à la définition des notions grammaticales de phrase et de proposition.

Elle pourra éventuellement apparaître tributaire de l'origine de la modalité. Parmi les différentes formes d'expression de la modalité, la grammaire évoque des éléments disparates. Ils sont d'ordre suprasegmental (l'intonation à l'oral ou la ponctuation à l'écrit), syntaxique (l'ordre sujet-verbe ou l'ordre inverse), et morphologique (l'emploi de mots spécifiques : mots interrogatifs ou exclamatifs).

En réalité, la modalité est soit l'expression catégorielle (mode verbal) de l'opposition sémantique des traits virtuel/réel ; soit l'expression lexicale de la distinction des valeurs énonciatives interrogatif/exclamatif. Puisqu'elle est supportée par le verbe, la première modalité recevra la caractérisation d'une modalité phrastique. C'est en cela qu'on peut s'accorder avec Ch. Touratier qui définit la proposition comme

> « toute unité à centre verbal qui n'est pas assertée en tant que telle dans une phrase. La proposition n'est qu'une unité de construction de la phrase et seule la phrase, qui est l'unité d'assertion, est susceptible d'être vraie ou fausse. » (Touratier, 1980 : 258).

Mais l'accord ainsi marqué ne l'est qu'à titre partiel. Car ce n'est pas son caractère vrai ou faux qui fait d'une dérivation une phrase, mais son système de référence interne. En d'autres termes, un énoncé est érigé au rang de phrase à partir du moment où son contenu d'expression est de type **assertif** ou de type **injonctif**. La modalité, phrastique, est alors réelle ou virtuelle. Si, en revanche, la référence

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

d'un énoncé est externe, on conclura à une modalité propositionnelle. Son contenu exprime soit une interrogation, soit une exclamation.

3. La relativisation : un principe unificateur

L'analyse courante des relatives prend essentiellement appui sur la morphologie de l'opérateur et le fonctionnement syntaxique de la subordonnée. Selon cette conception, la relativisation s'entend comme

> « le processus syntaxique qui permet d'obtenir, à partir d'un constituant non verbal (l'antécédent), un constituant complexe comportant à sa tête ce constituant, et, en complément, une proposition dans laquelle un des actants (au sens large : incluant les circonstanciels) est interprété comme étant coréférent à l'antécédent. » (Muller, 1996 : 20-21).

L'auteur distingue deux modes opératoires de la notion. A côté de la première décrite ci-dessus et qui produit les relatives orthodoxes ou avec antécédent, il existe une relativisation indépendante. En effet, avance-t-il,

> « il peut aussi y avoir relativation sans antécédent. Mais il faut alors que l'actant qui est commun aux deux propositions puisse jouer un double rôle fonctionnel, celui qu'il aurait de toute façon dans la subordonnée et celui de l'antécédent dans la principale. Cela impose en français que l'actant commun soit placé à la frontière des deux propositions. » (Muller, 1996 : 21).

La relativisation sans antécédent pose quelques problèmes, dont celui, entre autres, du statut des opérateurs des relatives qu'elle initie. Hormis, par exemple, les formes précédées de *n'importe*, les relatifs sans antécédent (*qui, quiconque, quoi, où*) sont exclus de la nominalisation. Ces structures, qu'on regroupe du reste sous le paradigme de substantives, intègrent également les relatives avec détermination (Wagner et Pinchon, 1962) [5] :

a. *Qui* vexera le père Goriot s'attaquera désormais à moi. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).
b. Elle est redevenue, depuis un mois, *ce qu*'elle était. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).
c. *Ce qui* m'attache à ce jeune homme, *ce qui* m'émeut, c'est de savoir la beauté de son âme en harmonie avec celle de sa figure. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).

Ils n'ont pas, par conséquent, la capacité de subsumer sur le plan fonctionnel comme sémantique l'antécédent. Aussi ne peuvent-ils, en réalité,

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

assumer de fonction qu'interne, la fonction externe étant du ressort de la totalité de la proposition subordonnée.

En marge de ces problèmes, il faut s'intéresser aux diverses applications de la notion. En substance,

> « ce processus englobe, au-delà des relatives, les clivées, les comparatives, les interrogatives partielles et certaines concessives. » (Muller, 2002 : 395).

Telle était déjà la conception de S. Kuroda qui, étudiant la langue anglaise,

> « […] propose de considérer **what** et **which** comme une seule et même unité dans chacun des deux rôles qu'ils assument et de les représenter en les ramenant « à une forme de base » ; allant plus loin, il tente de ramener l'interrogation et la relativisation elles-mêmes à un même traitement transformationnel. » (Fuchs et Milner, 1979 : 68-69).

À la différence de S. Kuroda, dont la démarche est transformationnelle, Cl. Muller propose l'approche dérivationnelle avec pour concept opératoire de base le schème corrélatif *tel quel*, qu'il fonde sur l'abandon des disparités morphologiques pour privilégier l'hypothèse d'une parenté génétique entre les subordonnées. Le modèle consiste en *une démarche descriptive de déconstruction et de reconstruction des relations syntaxiques* (Muller, 1996 : 6). Il semble fondamental, aujourd'hui, de tirer toutes les conséquences de cette nouvelle analyse de la subordination et des relatives. S'intéresser, par exemple, aux catégories grammaticales, en l'occurrence le mode verbal, les modalités énonciatives ou la finitude temporelle peut ouvrir des perspectives à la fois séduisantes et originales. Cela justifie la conception des opérateurs de la subordination non plus comme de simples agents de liaison, mais surtout comme des marqueurs de visées de communication particulières.

Ce qu'il faut montrer à présent, c'est donc que la relativisation opère sur l'assertion comme sur l'injonction, sur l'interrogation comme sur l'exclamation. La forme basique du relatif peut, autrement dit, être la conjonction, la subjonction, l'interrogatif ou l'exclamatif.

4. Des modalités cachées ?

Qu'il soit question de l'èwòndò ou du français, la relativisation doit être comprise comme un phénomène de superposition, à une modalité phrastique ou propositionnelle, d'une délocalisation d'items. Exclu le déplacement des modalisateurs, la relativisation concerne le déplacement et/ou la réduction morphologique de constituants lexicaux. En fait, il y a relativisation sitôt qu'une position vide est créée en subordonnée. Sans réduction, le déplacement s'opère au-delà du marqueur modal. On parle alors d'antécédent [6] :

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

a. Il arrive, ma chère, et cherche une *institutrice* qui lui enseigne le bon goût. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).
b. Vous succomberez donc à ce *supplice*, le plus horrible que nous ayons aperçu dans l'enfer du bon Dieu. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).

Loin de l'analyse traditionnelle, les relatifs phrastiques ne sont pas des pronoms. Ils servent simplement de support à la cataphore temporelle ou à l'indice fonctionnel du terme relativisé et déplacé : ce sont des conjonctions. Il leur arrive, de même, de supporter les réductions morphologiques des items relativisés [7] :

a. Je ne vous parle pas du gribouillage de l'amour ni des fariboles *auxquelles* tiennent tant les femmes. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).
b. Il a un fils unique, *auquel* il veut laisser son bien. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).

La langue èwòndò efface phonétiquement la conjonction, qu'elle supplée par le topique *yə* [8] :

a. é mod **yə** -á nnà à á- yàngà à à- nyəb fúlú.
Augment homme topique CT[1] mère PA présent attendre PA présent être beauté comportement.
L'homme qu'attend ma mère est d'un bon comportement.
b. é zén **yə** -á étúndi à á- kə è à- yàb.
Augment voie topique CT Etoundi PA présent emprunter PA présent être long
La voie qu'emprunte Etoundi est longue.

La contrainte d'effacement ne s'applique pas à la subjonction. L'existence des relatives subjonctives est même un fait hypothétique en èwòndò. Dans cette langue, en fait, l'emploi du mode subjonctif est une spécificité de l'interrogation. Les exemples [9] ci-dessous correspondent aux structures souvent décrites, en français, comme questions cachées ou relatives à interprétation interrogative. Cl. Muller propose une explication du phénomène fondée sur deux éléments :

> « L'interprétation devient interrogative si le nom antécédent est de sens restreint. Cette particularité sémantique est rendue possible dès lors que le verbe introducteur sélectionne l'interprétation de l'identité de l'objet. » (Muller, 1996 : 200).

Il faut y ajouter un troisième élément. Il est de nature modale. C'est l'introducteur. Il rejette la supplétion par le topique. Ce dernier s'effacera en structure phonétique à cause soit de leur homologie, soit d'une incompatibilité distributionnelle. Quoi qu'il en soit, la subordonnée cumule les effets syntaxiques et sémantiques de TopP[2] (phonétiquement effacé) et de la projection IntP, la

[1] Cataphore temporelle.
[2] Topic Phrase

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

particule interrogative *yə*. Sur le plan sémantique, TopP confère une valeur définie à l'antécédent. L'incidence syntaxique de TopP est telle qu'une fonction interne est assignée à l'antécédent :

a. mìngá à à sílí é vóm **yə** -ǿ à ǿ- kə.
Femme P.A. présent demander augment endroit interrogatif CT PA subj. aller
La femme demande l'endroit où elle va.

b. Dzù à á yəm kig é dzóm **yə** -á ngál à á bè.
Dzou P.A. présent savoir négation augment chose interrogatif CT épouse PA présent cultiver.
Dzou ne sait pas la chose que cultive son épouse.

Yə véhicule, dans les mêmes circonstances, une valeur exclamative. La relative a alors pour antécédent un nom classifieur exprimant l'identité, la quantité, la qualité ou la grosseur :

c. Zàá yén ábím bòd **yə** -á á á- kúí vóm téè.
Impératif voir augment quantité gens exclamatif CT PA MT sortir endroit démonstratif.
Vois combien il y avait de gens à cet endroit.

d. Wàá yəm kìg é dzóm **yə** -á zàmbò à à- nyú məyPg.
Toi présent savoir négation augment chose excl. CT Zambo PA présent boire vin.
Tu ne sais pas ce qu'il Zambo boit de vin.

La manipulation consiste alors, dans la représentation ci-haut, à projeter IntP ou ExclP[1] plutôt que AssP. Il est clair qu'il ne s'agit plus d'un cas de supplétion de la conjonction, mais d'une dérivation particulière. D'ailleurs, la relative interrogative ou exclamative ne se trouve jamais en position incidente, mais toujours finale. Ce principe s'applique aussi bien aux structures de l'èwòndò qu'à celles du français. Le déplacement de l'antécédent, qui résulte de sa topicalisation, est attesté par la présence d'une position vide en subordonnée. L'emploi, dans ces structures, de l'indicatif ou du subjonctif, dépend de la manière dont le locuteur envisage le procès exprimé par la subordonnée. L'occurrence du subjonctif représente, par conséquent, un moyen efficace de distinguer entre relative phrastique et relative propositionnelle.

La relative phrastique, introduite par le topique, est uniquement à l'indicatif. La relative propositionnelle, quant à elle, comporte à sa tête la particule énonciative, et n'admet que l'indicatif en cas d'exclamation. En revanche, elle se met tantôt à l'indicatif, tantôt au subjonctif en cas d'interrogation.

[1] Exclamative Phrase.

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

En français, les questions cachées doivent avoir pour antécédent un nom déterminé à gauche (article défini) et à droite (expansion) ; d'où Cl. Muller parle de restriction [10] :

a. Rastignac avait compris ***l'****influence* ***qu'exercent les tailleurs sur la vie des jeunes gens***. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).
b. Si vous connaissiez ***la*** *situation* ***dans laquelle se trouve ma famille***. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).
c. et voyez ***les*** *mailles* ***où l'on peut passer à travers le réseau du Code***. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).

Quoique la grammaire n'en fasse pas cas, on s'interroge sur la possibilité d'identifier des exclamations cachées au sein de structures telles celles-ci :

d. Je ne saurais te cacher ***l'****impression douloureuse* ***que ta lettre m'a causée***. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).
e. Le spirituel enfant de la Charente sentit ***la*** *supériorité* ***que la mise donnait à ce dandy***. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).

Ces phrases, qui doivent être distinguées de cette autre en [f], résultent en effet d'un choix opéré par le locuteur

f. Je connaissais ***un*** *homme* ***que je venais de voir sortant par un escalier dérobé, et qui avait au fond du couloir embrassé la comtesse***. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).

Ce choix, d'ordre syntaxique, offre les trois principes suivants au locuteur. Le premier est commun, mais les deux autres sont spécifiques au français et à l'èwòndò :

1) soit qu'il déplace l'occurrence redondante du terme relativisé dans le site de l'antécédent, c'est-à-dire à une position dominant celle du marqueur modal pour obtenir des structures telles qu'en [10] ;

2) soit qu'il fusionne, en français, pour former une variable du paradigme des termes Qu, le marqueur modal avec la détermination définie (*quel : existence d'un antécédent*) ou la réduction morphologique (*lequel*, *comment*, *combien*, *où*, *qui*, *quoi*, *quand*, etc. : *absence d'un antécédent*) de l'item relativisé ;

3) soit qu'il précède, en èwòndò et à une position directement dominée par l'antécédent, la base interrogative *–fé* (identité) ou *–ám* (quantité) du préfixe de classe de l'antécédent.

À la différence du topique qui limite son occurrence à la phrase complexe, la particule énonciative *yə* étend la sienne dans la phrase simple. Ce sont

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

néanmoins des constantes, excluant toute cooccurrence avec la base interrogative de l'èwòndò. Le statut de cette dernière est celui d'une variable, semblable aux pronoms relatifs et interrogatifs du français. Voilà pourquoi son occurrence se double de l'appariement du focus avec l'antécédent. Les cas ci-dessus envisagés donnent lieu à la projection d'un ForceP[1].

Quoi que, par ailleurs, l'éventuel antécédent soit restreint, il s'agit non pas d'une question cachée, mais d'une relative phrastique. De [10a] à [10e], en effet, la base du relatif est propositionnelle (interrogation-exclamation). Elle est en revanche phrastique (assertion) dans l'exemple [10d]. Dans tous les cas, l'existence d'un antécédent signifie déplacement de l'item relativisé au-delà du marqueur de modalité énonciative. En linguistique, on parle de projection ForceP.

Les relatives sans antécédent peuvent, comme les relatives normales, faire l'objet d'un rapprochement en français et en èwòndò. L'une des propriétés communes se rapporte au mode verbal. Ainsi, l'indicatif est le seul mode admis dans les relatives phrastiques sans antécédent des deux langues [11] :

a. ***Qui a bu*** boira. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).
b. Les choses que je vous offre sont les armes de l'époque, des outils nécessaires ***à qui veut être quelque chose***. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).
c. Lúg -úg zá ò ***á*** *dìŋ*.
 Epouser impératif qui toi présent aimer.
 Epouse qui tu aimes.
d. Mə à yàngà dzé ésə é á-yì sΘ.
 Moi présent attendre quoi tout P.A. futur arriver.
 J'attends tout ce qui arrivera.

Cependant, lorsqu'elles ont une valeur interrogative, les relatives sans antécédent de l'èwòndò comportent l'indicatif ou le subjonctif [12] :

a. Tàdá à à bəbə zá à ***ó*** *lòm*.
 Père P.A. présent regarder qui P.A. subjonctif envoyer.
 Mon père cherche qui envoyer.
b. Mvámbá à á vóán dzé àngàmà à ngá kàg nyé.
 Grand père P.A. passé oublier quoi Angama P.A. passé promettre lui.

[1] En formalisant son hypothèse sur l'éclatement de Comp, Rizzi identifie à l'intérieur de sa constitution un élément, ForceP, distinctif des types de phrases : déclaratif, impératif, interrogatif, exclamatif, comparatif et relatif. Pour fine qu'elle semble mais du fait du nombre de types dont il rend compte, la projection ForceP n'hérite-t-elle pas de la principale faiblesse de Comp, c'est-à-dire son imprécision ? En effet, cela pourrait comporter quelque danger de conjecturer que ForceP présente indifféremment la même forme dans la même position, quel que soit le type de phrase. Peut-être faut-il se référer aux travaux de physique pour cerner le concept de *force*. Isaac Newton qui a précisé ce concept en établissant les bases de sa mécanique l'utilise pour désigner l'interaction entre deux objets ou systèmes, une action mécanique capable d'imposer une accélération, ce qui induit un déplacement ou une déformation de l'objet. Aussi la projection ForceP s'entend-elle, ici, comme le site de réalisation des items lexicaux bougés.

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

Mon grand père a oublié ce que lui avait promis Angama.

Celles du français sont exclusivement à l'indicatif [13] :

a. Tout cela ne dit pas pourquoi vous ne *venez* pas tout bonnement vous emparer de lui. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).
b. Mais je ne vois pas alors à quoi je *suis* bonne. (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).

Autre propriété commune, en cas d'absence d'un antécédent, il y a formation d'un terme Qu dans la dérivation des relatives propositionnelles. La réduction morphologique (adjectif, pronom ou clitique) du constituant relativisé est alors susceptible, en fusionnant avec la particule interrogative, de connaître un emploi autonome et de nominaliser l'énoncé à la tête duquel elle est construite.

En èwòndò, la relativisation sans antécédent s'accompagne d'un marquage sémantique des éléments déplacés : c'est la focalisation. On reprend, réaménagés en [14], quelques-uns des exemples des séries [11] et [12] ci-dessus :

a. Lúg -úg *zá* ***nnyè*** ò á *dìŋ*.
 Epouser impératif qui focus toi présent aimer.
 Epouse qui tu aimes.
b. Mə à yàngà *dzé* ésə ***ndzP*** é á-yì sΘ.
 Moi présent attendre quoi tout focus P.A. futur arriver.
 J'attends tout ce qui arrivera.
c. Tàdá à à bəbə *zá* ***nnyé*** à ***ó*** *òm*.
 Père P.A. présent regarder qui focus P.A. subjonctif envoyer.
 Mon père cherche qui envoyer.
d. Mvámbá à á vóán *dzé* **ndzP** àngàmà à ngá kàg nyé.
 Grand père P.A. passé oublier quoi focus Angama P.A. passé promettre lui.
 Mon grand père a oublié ce que lui avait promis Angama.

Dans les exemples [a-b], il y a effacement phonétique de la particule interrogative, mais le topique est inexistant dans la dérivation des relatives phrastiques sans antécédent [c-d]. Cette inexistence est due à l'inaptitude de *zá* et de *dzé* à fonctionner comme des antécédents. Ce sont des proclitiques. Souvent décrits comme des nominaux (Onguene Essono, 2000 et Essono, 2000), ils remplissent en réalité le domaine de spécification des items morphologiquement réduits et déplacés (résomptifs) : ils en vérifient les traits lexicaux. Leur rôle les rapproche de *ce* en français. Il existe néanmoins des différences. Par exemple, en français, *ce* est exclu de la nominalisation tandis qu'en èwòndò, *zá* et *dzé* en sont des opérateurs lorsqu'ils sont en emploi interrogatif. En fait, la particule interrogative s'efface, suppléée sémantiquement par les nominaux, syntaxiquement par le focus. Selon les structures, le fonctionnement des nominaux est tantôt celui de ForceP, tantôt celui de proclitiques.

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

Conclusion

Si le français mobilise un paradigme particulier, celui des relatifs, pour dériver ses relatives, la langue èwòndò, qui ignore l'existence de telles entités, recourt à une particule polysémique pour procéder au marquage fonctionnel (topicalisation) ou modal (interrogation/exclamation) des items lexicaux pour former des relatives. L'analyse des relatives nécessite, dans les deux langues, que l'on trace une ligne nette entre les notions usuelles mais floues de phrase et de proposition. Le système de référence des relatives pose le problème de leur interprétation. Leur structure logique révèle la mise en œuvre de mécanismes modaux et énonciatifs que l'analyse a tenté de mettre en lumière. Quelques travaux, récents ou datés, ont initié l'unification de l'analyse des relatives. Ainsi, tirant principalement du schème corrélatif de Cl. Muller, cette contribution établit que les relatives sont de type phrastique ou propositionnel. Le second membre du schème corrélatif, c'est-à-dire l'opérateur de la subordination, fonctionne alors, suivant la visée communicative imprimée à la phrase ou à la proposition, comme un marqueur d'assertion ou d'injonction d'une part, d'interrogation ou d'exclamation d'autre part. Sans doute le concept de relativisation, comme la notion de relatif, est-il à considérer sur le plan syntaxique, et morphologique si l'on veut, mais surtout sur le plan des catégories dérivationnelles telles, par exemple, que les modalités énonciatives. Après son extension aux interrogatifs et aux exclamatifs, après la tentative de son unification, le paradigme des relatifs apparaît finalement, par le statut et le fonctionnement de ses composantes, comme celui de positions éminemment énonciatives. Les différences sont finalement à chercher, à la fois, sur le plan structural (syntaxe des relatives) et sur le plan modal (sens du verbe introducteur et statut de l'opérateur de la subordination). Cela marque, en èwòndò comme en français, une ligne de démarcation avec la tradition grammaticale au sujet de l'identification et des classifications traditionnelles des relatives.

Références bibliographiques

Abega, P., 1969, *Grammaire de l'èwòndò,* Université fédérale du Cameroun.

Caron, B., 2000, « Assertion et préconstruit : topicalisation et focalisation dans les langues africaines », Paris, Louvain, Peeters.

Essono, J-J. M., 2000, *L'Èwòndò, Langue bàntú du Cameroun,* Yaoundé, Presses de L'Université de l'Afrique centrale.

Evouna, J., 2011, *Dynamique des forces et dérivation de la périphérie gauche propositionnelle en français et en èwòndò,* Thèse de Doctorat Ph. D., Université de Yaoundé, Inédit.

Fuchs, C. et Milner, J., 1979, *À propos des relatives*, Paris, SELAF.

Grevisse, M., Goosse, A., 2004, *Le Bon Usage,* Paris, Duculot.

Hirschbühler, P. Labelle, M., 1996, « *Qui*-sujet : conjonction ou pronom relatif ? », in Cl. Muller, *Dépendance et intégration syntaxique,* Tübingen, Niemeyer, pp. 67-76.

Kayne, R.S., 1975, « French relative *« que »,* part II», in *Recherches linguistiques,* 8, pp. 27-92.

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)

Kupferman, L., 1985, « Notes sur *dont, de qui/de quoi/duquel* », in *Recherches linguistiques,* n° 13, pp. 5-32.
Kuroda, S.Y., 1968, « English Relativisation and some Related Problems », in *Language*, vol. 44, n° 2, pp. 244-266.
Le Querler, N., 1994, *Précis de syntaxe française,* Presses universitaires de Caen.
Marcello-Nizia, Ch., 2000, *Grammaticalisation et changement linguistique,* Bruxelles, De Boeck.
Moignet, G., 1981, *Systématique de la langue française,* Paris, Klincksieck.
Muller, Cl., 1996, *La Subordination en français. Le schème corrélatif,* Paris, Armand Colin.
Muller, Cl., 2002, *Les Bases de la syntaxe. Syntaxe français-langues voisines,* Bordeaux, P.U.B.
Onguene Essono, L.M., 2000, *Subordonnées relatives et interrogatives en français et en èwòndò. Analyse prédicative et syntaxique de la subordonnée,* T1&2, Thèse de doctorat d'État, *Université* de Yaoundé I.
Onguene Essono L.M., EVOUNA, J., 2010, « Les complétives du français et de l'èwòndò : entre transmission et rection modo-temporelles », in *Studii de gramatica contrastiva*, No 14, pp. 51-75.
Rizzi, L., 1997, ''The Fine Structure of the Left Periphery''. In *Elements of Grammar,* ed. by L. Haegemann, 281-337, Dordrecht, Kluwer Academics Publishing.
Wagner, R. L., Pinchon, J., 1962, *Grammaire du français classique et moderne,* Paris, Hachette.

BDD-A13328 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:34:27 UTC)